

DEPARTEMENT DE LA MAYENNE

Mairie de



ARRETE MUNICIPAL N° 2024-06

DU 26 FEVRIER 2024

ARRETE DE CIRCULATION SUR LA D286
CHEMIN DES PROMENADES LORS DES
TRAVAUX DE RENOUVELLEMENT DU
RÉSEAU AEP

Le Maire de la commune d'ATHÉE,

VU la loi modifiée n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des collectivités locales ;

VU le code de la route et notamment les articles R 110.1, R 110.2, R 411.5, R 411.8, R 411.18 et R 411.25 à R 411.28 ;

VU le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2213.1 à L 2213.6 ;

VU l'arrêté interministériel modifié du 24 novembre 1967, portant instruction générale sur la signalisation routière ;

VU l'instruction interministérielle sur la signalisation routière, approuvée par l'arrêté interministériel du 6 novembre 1992 ;

VU la demande formulée par l'entreprise FTPB– domiciliée ZA La Balorais – 53410 SAINT PIERRE LA COUR présentée le 23 février 2024.

Considérant qu'en raison des travaux pour la réalisation du renouvellement du réseau AEP sur la D286 chemin des Promenades doit être fermée à la circulation ;

ARRETE

ARTICLE 1 : A partir du **11 mars 2024**, pour une durée de **33 jours** la D286 chemin des Promenades doit être interdite à la circulation (**sauf riverains**), en raison des travaux de renouvellement du réseau AEP.

ARTICLE 2 : une déviation sera mise en place sur la D286.

ARTICLE 3 : L'entreprise FTPB s'occupera de la mise en place de la signalisation des lieux, de la sécurité tant des piétons que des véhicules et souscrire une assurance correspondante à l'objet du présent arrêté, la commune d'Athée déclinant toute responsabilité à ces égards.

ARTICLE 3 : Le Maire de la commune d'ATHÉE ;
Le Commandant du Groupement de Gendarmerie de la Mayenne,
sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera adressée à :

- L'entreprise FTPB – 53410 SAINT PIERRE LA COUR.
- M. le Préfet de la Mayenne – Direction Départementale des Territoires - pour information,
- SDIS de la Mayenne.

A ATHÉE, le 26 février 2024

Le Maire,
Nadine MARTIN-FERRÉ

